

RAPPORT

# Fuites autour des centres de stockage des déchets nucléaires

Après la découverte sur deux sites de l'Essonne, de traces de contamination, notamment par le plutonium, un rapport confidentiel, commandé par le ministère de l'Industrie, dresse une liste des points noirs dans le stockage des produits radioactifs.

L'heure du ménage va peut-être sonner au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), après la mise en évidence de sérieuses négligences dans la gestion de ses décharges nucléaires. Sur deux sites relevant de sa compétence en effet, à Itteville et à Saint-Aubin, dans l'Essonne, des traces de contamination radioactive, notamment pour la première fois de plutonium, ont été relevées ces dernières semaines. Un tel laisser-aller faisant plutôt mauvais genre, le ministre de l'Industrie, Roger Fauroux — à qui revient la tutelle du CEA — a demandé la liste des autres « bavures » potentielles. C'est chose faite, sous la forme d'une note de cinq pages, que *Libération* s'est procurée. Selon l'entourage de Roger Fauroux, la liste serait « assez peu exhaustive ». Du coup, les services du ministère peuvent déjà tirer une première conclusion : la transparence n'est toujours pas de mise au CEA.

L'inventaire comporte 29 localités, réparties essentiellement en région parisienne (15) et en vallée du Rhône (9). Ainsi, le centre CEA de Cadarache, dans les Bouches-du-Rhône, possède cinq types d'entreposage de déchets. Certains sont enterrés dans des tranchées, « situation hors norme actuellement, mais correcte réglementairement », précise la note. La piscine de l'ancien réacteur Pégase y sert également de stockage pour des combustibles irradiés et des déchets, « sujet qui demande une action ». Selon un ancien responsable du CEA, il s'est en effet produit dans le passé des explosions lors du stockage en piscine, à la suite de réaction entre l'eau et des combustibles graphite-gaz. Ceux-ci ont été « dégradés » et sont actuellement en cours de reconditionnement.

Le centre de Saclay, dans l'Essonne, fait également bonne figure. Déchets irradiants en fosse, citernes de solvants contaminés, stockage d'eau lourde contenant du tritium y sont surveillés. La note ne raconte pas la petite histoire de l'unité de fabrication de tritium, qui fut démantelée au début des années 70. Les restes, mal décontaminés, ont été expédiés à La Hague, puis mal stockés. « Le réseau des eaux souterraines de La Hague a été complètement pollué par le tritium », soutient l'ancien ingénieur. Si le tritium ne présente qu'un très faible risque, reste que les réglementations ont été sérieusement malmenées. Dans le même registre, un autre responsable de Saclay se souvient « d'opérations de nuit, consistant à aller vidanger des effluents radioactifs dans des égouts lointains de la région parisienne ». Toujours ça de moins à surveiller.

Le texte signale également plusieurs « situations qui devraient être réexaminées au regard des normes d'aujourd'hui », comme pour l'ancienne usine de plutonium de Fontenay-aux-

Roses, en région parisienne, ou les installations d'enrichissement chimique de Grenoble et Pierrelatte. Enfin, le CEA reconnaît, hors de ses installations, l'existence de trois sites dont « l'état est peu satisfaisant car il subsiste une contamination résiduelle un peu élevée ». Ces endroits à éviter se trouvent à Arcueil, Gif-sur-Yvette et Bandol, et certains sont devenus des lotissements.

La note exclut d'emblée les stockages de la Cogema, filiale à 100 % du CEA, fabriquant le combustible des centrales nucléaires. On passe ainsi sous silence les plus gros dépôts de déchets.

Outre les énormes silos de boues contaminées à La Hague, où des fuites se sont déjà produites, Cogema stocke des déchets dans le Gard, sur le centre de Marcoule. Là aussi, des fuites accidentelles de produits de fission ont contaminé la nappe phréatique. « La seule chose intelligente à faire », explique notre interlocuteur, « serait d'en parler et d'informer les populations. Le CEA contrôle en permanence l'évolution de la nappe, ils suivent attentivement les radio-éléments qui s'y baladent. Mais on continue à camoufler la situation. »

Enfin, il n'est à aucun moment fait

mention des centres militaires du CEA qui, il est vrai, relèvent d'une réglementation particulière. Cependant, et à plusieurs reprises, certains de ces établissements ont connu des problèmes. Ainsi, des rejets accidentels de tritium, élément utilisé pour la fabrication de la bombe H, ont eu lieu à Bruyères-le-Chatel, dans l'Essonne, et sur le centre de Valdhuc, dans la région de Dijon. On a également pratiqué dans ce dernier site des expériences d'amorçage des bombes nucléaires en plein air, dans les années 60, essais qui mettaient en jeu du plutonium.

Guy BENHAMOU